

Guy St-Julien propose, - Que le Premier rapport du Comité soit adopté dans sa forme modifiée.

Après débat, la motion est mise aux voix et adoptée avec voix dissidence.

Sur proposition de Guy St-Julien, il est convenu, - Que le rapport soit tiré à 2,000 exemplaires.

Sur proposition de Guy St-Julien, il est convenu, - Que le rapport soit assorti d'une couverture spéciale.

Sur proposition d'Elliott Hardey, il est convenu, - Que le président dépose le rapport auprès de la Chambre d'ici au 27 juin 1986.

À 16 h 45, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

Le greffier du Comité,

Janice Hilchie